

LA QUESTION D'HIER

A-t-on le droit de piéger des pédophiles sur internet?

Non
10%



Oui
90%

Plus qu'un droit, c'est un devoir!

Jacques Pathie /Hauterive

Bien sûr! C'est non seulement un droit, mais le devoir de chaque citoyen et pas uniquement sur internet! Cette criminalité perverse doit être traquée par tous les moyens.

Aldéric Vadi /Chézard

Le «but» d'un pédophile n'est-il pas de piéger de jeunes gens par des moyens malsains, et, finalement, arriver à des fins encore plus malsaines? Et tout ça, bien entendu, contre toutes les lois possibles? Par contre, il est soi-disant interdit de piéger ces ordures? Tout ça parce qu'une phrase écrite

sur du papier dit qu'on n'en a pas... le droit? En effet, ça devrait plutôt être une obligation! Quel manque total de bon sens! C'est un scandale tout simplement.

D. Fernandez /Neuchâtel

Et comment! Tous les moyens sont bons pour stopper les horreurs de ces monstres!

Pascale Gazareth /La Chaux-de-Fonds

Oui, de la même manière qu'on infiltre des taupes dans les réseaux mafieux. Le problème est de ne pas enfreindre soi-même les lois et la protection des enfants



Le clin d'œil du lecteur

Une image signée Patricia Hirschi, du Locle.

Drôles, poétiques, tendres ou impertinentes, toutes vos photos sont les bienvenues. Vous pouvez les télécharger sur les sites: www.lexpress.ch, www.limpartial.ch, www.journaldujura.ch

en tendant ces pièges. Et ensuite, une fois les personnes prises au piège, de garder sa propre humanité pour traiter ces personnes avec le respect auquel elles ont droit malgré la gravité de leurs actes. Pour ne pas

devenir soi-même «un monstre».

Alain et Ivelisse Humair
/Le Locle

Démasquer ces individus sur internet est le devoir de la police. Pour la protection

des enfants du monde!

Mauro Nanini /Cressier

Pas le droit, mais le devoir! La protection des enfants – des nôtres ou ceux des voisins – devrait être une des priorités de notre société.